

Editorial

Sous l'égide d'Axema et du Sedima, les professionnels des agroéquipements ont tenu leur convention nationale les 7 et 8 avril sur le thème « Les exploitations du futur ». C'est la ville de Clermont-Ferrand qui accueillait cette 10ème édition, et pour

marquer cet événement, les présidents Patrick Perrard et Raphaël Lucchesi n'ont pas manqué de citer Jean Lemerle, Bruno Morange et Philippe Lagache, les organisateurs de la première convention en 1998 à Strasbourg.

Plus de 350 congressistes regroupant constructeurs, distributeurs et invités ont réfléchi pour imaginer ce que pourrait être demain l'univers des agroéquipements.

L'évolution du métier d'agriculteur et les comportements des exploitants par rapport aux nouvelles technologies ont été analysés et chacun dans son domaine aura trouvé, je pense, des pistes pour faire évoluer son entreprise.

Comme nous l'annoncions dans un précédent bulletin, le jury du Sedimaster a élu Gilbert Grenier et ce prix lui fut remis lors de la convention par le président du Sedima.

Cette cérémonie pleine d'émotion pour notre ami Gilbert lui a offert l'occasion de remercier tous ceux qui l'ont aidé dans sa carrière et de pointer l'importance des réseaux. C'est un message auquel nous sommes sensibles à la SitmAfgr comme en témoigne la signature de notre nouveau logo.

Jean-Claude Chauvin,
président

► Carnet

- A l'issue de la Convention nationale des agroéquipements, **Patrick Perard**, directeur général de la société éponyme, a été réélu président d'Axema, l'union des industriels de l'agroéquipement.

- **Marwan Bassil** a été nommé à la mi-avril directeur marketing de la filiale française du groupe Same Deutz-Fahr.

- **Philippe Vinçon**, ancien conseiller agriculture du président de la République, a été nommé mi-mai directeur général de l'enseignement et de la recherche (DGER) au sein du ministère de l'Agriculture. Il remplace à ce poste Mireille Riou-Canals, nommée pour sa part conseillère maître à la Cour des Comptes. Philippe Vinçon est ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

- **Damien Bonduelle** vient de succéder à Laurent Klein à la présidence du think tank saf agr'iDées.

- **Julien Couaillier**, ancien élève de l'Ensa Toulouse, est le nouveau président d'UniAgro, la fédération des ingénieurs et scientifiques du vivant. Il succède à Constant Lecoeur, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

► Vos prochains rendez-vous

- **15 au 17 juin à Mimizan (40)** : Forexpo, salon européen de la sylviculture et l'exploitation forestière : www.forexpo.fr

- **23 juin à Yffiniac (22)** : MécaElevage, le rendez-vous cuma consacré aux matériels et équipements dédiés à l'élevage (fourrages, manutention, alimentation...) : www.mecaelevage.cuma.fr

- **26 août au 5 septembre à Chalons-en-Champagne (51)** : 70e Foire internationale : www.foiredechalons.com

La SitmAfgr organisera le mardi 30 août de 9h30 à 12h une conférence sur le thème « **Agriculture 3.0 et objets connectés** ». Nous y reviendrons plus largement dans notre prochain numéro.

- **6 au 8 septembre à Outarville (45)** : 16e édition d'Innov-Agri : www.innovagri.com

- **9 au 11 septembre en Pays de Saint Gilles (85)** : 3e édition des Terres de Jim, fête agricole autour des finales nationales de labour : www.lesterresdejim.com (lire aussi page 2)

- **13 au 16 septembre au Parc-Expo de Rennes-Aéroport (35)** : 30e édition du Space, salon international de l'élevage : www.space.fr

La SitmAfgr organisera le 16 septembre de 9h30 à 12h une conférence sur le thème « la méthanisation à la ferme ». Cinq sujets seront abordés : la gestion des substrats entrants, la digestion, la gestion du digestat, la production et la valorisation de l'énergie, enfin, la réglementation et la prévention. Nous y reviendrons plus en détails dans notre prochain numéro.

Ce bulletin est parrainé par **SPACE**



► La 30ème édition du Space sur de bons rails

Le prochain Salon international de l'élevage se tiendra du 13 au 16 septembre au parc des expositions de Rennes (Ille-et-Vilaine)

Si l'édition 2016 du Space va se dérouler dans un climat « difficile et incertain » selon les mots du son président, Marcel Denieul, les exposants ont prévu de répondre présents. 1 262 d'entre eux étaient déjà inscrits le 9 mai contre 1 257 en 2015 et 1 223 en 2014 à la même date. « Nous enregistrons à nouveau une forte participation d'exposants internationaux (347) de 37 pays différents », explique Anne-Marie Quémener qui a succédé au début de l'année à Paul Kerdraon comme commissaire général. Le Space devrait ainsi confirmer sa place de deuxième salon mondial des productions animales après EuroTier qui se déroulera du 15 au 18 novembre à Hanovre (Allemagne). Cette année, la plate-forme Recherche et Développement, pilotée par les Chambres d'Agriculture de Bretagne, sera dédiée au thème « Produire demain » sur fond de changement climatique. L'objectif sera de mettre en avant pour chaque filière les pratiques qui peuvent avoir un impact positif sur les performances technico-économiques des exploitations. Des solutions et des pistes de réflexion seront proposées autour de quatre grands axes : économiser de l'énergie, produire de l'énergie, réduire les émissions de gaz à effet de serre et stocker du carbone.

Les présentations animales

Cette recherche permanente de progrès se vérifiera avec le Salon génétique dont la notoriété internationale se confirme d'année en année. 550 bovins issus de 13 races se succéderont sur le grand ring. 200 animaux de 10 races ovines et caprines différentes seront également en présentation et concours. La race Rouge des Prés sera la race à viande à l'honneur cette année. Son concours national réunira les 70 meilleurs animaux de la race. La race Montbéliarde tiendra son concours national avec 60 animaux sélectionnés sur l'ensemble du territoire, de la Savoie au Finistère, des Hauts de France à

la grande région Sud-Ouest. Le programme du Festival génétique du Space comprendra bien sûr la journée de la race Normande (le mercredi 14 septembre), le concours Prim'Holstein Atlantique (le jeudi 15 septembre), les concours interrégionaux des autres races laitières, bovines et ovines, sans oublier l'Open Space, présenté par le groupe Evolution, sur les possibilités de l'outil de la génomique au service des éleveurs.

Débats et colloques

Vitrine de l'élevage, le Space est aussi un lieu de débats et de colloques. Sous la férule d'Hervé Maire, la Sitmafgr organisera le vendredi 16 septembre dans la matinée (9h30 à 12h) une conférence sur la méthanisation à la ferme (lire aussi page 1).



Questions nombreuses et public attentif : la conférence organisée lors du Space 2015 par la Sitmafgr sur thème « Robotisation et monitoring en élevages, agriculture 4.0 » avait connu un beau succès.

A noter également la veille du Space, le 12 septembre, et adossées à l'évènement, les premières Rencontres de l'élevage et de l'alimentation, qui se dérouleront l'initiative d'Ouest-France.

Cette première édition veut réaffirmer l'importance des enjeux liés à l'élevage, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux. Dacian Ciolos, ancien Commissaire à l'agriculture qui a porté la dernière réforme de la PAC ainsi que Michel Barnier, ancien ministre de l'Agriculture et ancien Commissaire européen au Marché seront les deux grands témoins de cette journée.

Toutes les infos sur notre site et sur : www.space.fr

Jean-Baptiste Pambrun

La Vendée, capitale nationale du labour

Du 9 au 11 septembre, les Jeunes Agriculteurs de Vendée accueilleront en Pays de Saint Gilles sur un site de 120 hectares la troisième édition des Terres de Jim, la marque qui identifie depuis 2014 les finales nationales de labour. L'idée est d'aller, avec cette appellation à la rencontre du grand public, en mettant en valeur la richesse des terroirs et le talent des agriculteurs. Pas moins de 100 000 visiteurs sont attendus pour l'évènement. Plus d'infos sur : www.lesterresdejim.com

Api-Agro : lancement du big data agricole

Les Instituts techniques agricoles (Ita) sous l'égide de l'Acta ont lancé la plate-forme numérique Api-Agro (www.api-agro.fr). Objectif de l'application : regrouper l'ensemble des données de référentiels et d'expérimentation issues des activités des Ita à destination des utilisateurs potentiels de l'agriculture. Sa grande originalité est de favoriser l'interopérabilité en offrant des référentiels pouvant être utilisés comme des « briques » élémentaires pour le développement de logiciels de gestion d'exploitation agricole, d'outils d'aide à la décision (OAD) ou toute application web d'utilité agricole.

L'AgroTechnoPôle, un centre dédié à l'innovation agricole

Ce sera un pôle dédié à l'innovation en matière d'agroéquipements et d'agriculture numérique d'envergure européenne. Le centre AgroTechnoPôle, qui va voir le jour en région Auvergne-Rhône-Alpes, est porté par les acteurs de recherche, de l'innovation et de l'agriculture, dont Irstea et mobilisera un collectif de 150 personnes. Le pôle devrait apporter son concours au Laboratoire d'Innovation Territoriale (LIT) pour les grandes cultures en cours de construction en Auvergne, traduction opérationnelle de la vision de l'agro-écologie développée dans le rapport « Agriculture Innovation 2025 ».

Retrouvez toute l'actualité de la Sitmafgr sur notre site : www.sitmafgr.com



► Paroles d'expert...

Plaidoyer pour un constructeur

Ce billet pourrait s'intituler : « les procédures qui tuent », tant il est vrai que l'organisation du service des Mines chargé des réceptions de véhicules est source de situations aussi disparates qu'inextricables.

Pour faire simple, confier les homologations routières dites nationales à des directions régionales (DREAL*) conduit inmanquablement à des différences d'interprétation des réglementations et des procédures, très fortement préjudiciables aux constructeurs concernés.

Les conséquences sont souvent graves pour l'entreprise.

Gare à celle qui n'a pas les reins assez solides pour supporter les clients mécontents, les menaces de poursuites judiciaires allant jusqu'à la reprise de matériels dont le « barré rouge » n'est toujours pas disponible, sans parler des ventes qui ne seront pas signées, faute du fameux sésame.

Car les délais de traitement des dossiers peuvent aller de quelques semaines seulement à plusieurs années, fonction de l'approche pragmatique ou procédurière du correspondant DREAL.

Dialogue de sourds

Faux, répondra le chef de service face à un éventuel recours, nos délais sont de trois mois maximum ! Délai imposé par le ministère de tutelle, qui établit des moyennes d'efficacité, mais délai facile à tenir pour les procéduriers les plus zélés. Il s'agit pour eux d'un savant dosage entre le « dossier classé sans suite » au moindre document qui tarde, et le « dossier non recevable » qui ne sera pris en charge que lorsque la pièce explicitée en T1 aura été mise dans la chemise T2, ou autre brouillon de présentation. Aux deux extrêmes, il y a l'ingénieur des Mines qui préfère prendre en charge et ouvrir le dossier technique lors du premier rendez-vous, en votre présence et devant les machines, et le procédurier zélé qui refuse tout contact, y compris téléphonique, avant que le dossier complet ne soit jugé « recevable ».

Dans le premier cas, les corrections et compléments éventuels se font en réunion constructive et en une seule fois, dans l'autre cas le « dialogue de sourds » s'installe par courrier pour plusieurs mois ou années, avec à chaque fois la lettre officielle accom-

pagnée d'une « diarrhée mentale » administrative, liste de deux pages de remarques auxquelles il faut répondre par écrit et point par point... Et pendant tout ce temps, le produit concurrent homologué sans difficultés dans une autre région prend votre marché, en usant quelquefois sans vergogne de l'argument décisif : « vous pouvez aller sur la route ! ».

Ecart d'interprétation

Tout cela serait finalement de bonne guerre, il suffit de bien choisir sa DREAL de rattachement? que nenni, s'ajoute un obstacle supplémentaire : un constructeur français doit se rattacher à la région de son siège social, contrainte à laquelle échappe le constructeur étranger, qui lui, a le choix.

Cette règle bien que non écrite reste difficilement contournable et l'accès à l'ingénieur chevronné et pragmatique, professionnel rompu aux dossiers de véhicules agricoles, bénéficie aux privilégiés dont le siège social se situe en Europe hors du territoire national, ou aux entreprises disposant de plusieurs usines sur le territoire...

Un coup dur pour nombre de petites et moyennes entreprises régionales qui n'ont pas la structure nécessaire pour affronter le parcours du combattant de cette procédure administrative.

Si les différences de traitement des constructeurs sont manifestes, s'ajoute comme si cela ne suffisait pas des écarts d'interprétations des textes qui défient l'imagination. Du plus petit détail sans importance au ravin béant, les divergences ont des conséquences visibles sur les foires et expositions, mais « plombent » surtout la logistique et la comptabilité des entreprises.

Quelques exemples. Alors que tous les intervenants se sont mis d'accord pour valider l'installation moteur à partir d'un document signé conjointement par le motoriste et le fabricant d'automoteurs, une DREAL persiste à exiger des essais officiels UTAC* de contre pression d'échappement et dépression d'admission à puissance maximum. Sur une machine agri-

cole, c'est déjà de la haute voltige à mettre en place, et extrêmement coûteux, encore une fois aux frais du constructeur local.

Des propositions qui deviennent des exigences

Quant aux « versions », elles sont laissées à discrétion du constructeur pour différencier ses machines s'il le souhaite. Des propositions sont formulées dans la procédure nationale, que faire lorsque ces propositions deviennent des exigences, et qu'il s'agit d'un système de freinage de véhicule remorqué équipé d'un récepteur mixte hydraulique et pneumatique ? Le TVV apparaît sur la carte grise, la version hydraulique sera donc un véhicule différent de la version pneumatique, très pratique n'est-ce pas en cas d'utilisation à plusieurs... et la DREAL de maintenir son exigence, en répondant par écrit et sans sourciller que le passage d'une version à l'autre nécessitera une RTI (réception à titre isolé), alors que les deux systèmes ont été validés dans le dossier-type !

Face à ces comportements incompréhensibles, inutile de lutter, celui qui tient le stylo a forcément le dernier mot, toute contestation ne fait que retarder la signature... et le client attend son barré rouge.

Lors de la mise en place de l'immatriculation à vie pour les véhicules agricoles (1er janvier 2013 pour les véhicules remorqués), le sujet des homologations est devenu la priorité absolue, et le rattrapage consécutif à un demi-siècle de négligences a alimenté les polémiques.

Les assurances sont également entrées dans le jeu en exigeant le « barré rouge », le conseil agricole, la vulgarisation et les médias spécialisés ont incité les clients à n'acheter que des véhicules homologués. Mon message lors d'échanges ou de conférences reste plutôt le suivant : « n'assassinez pas les constructeurs, les DREAL s'en chargent ! ».

René Autellet, Ingénieur conseil

* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

* Union technique de l'automobile, du motocycle et du cycle

► Pas d'éclaircie sur le marché mondial des agroéquipements

Les résultats économiques des grands groupes au premier trimestre (-13% pour Deere&Co, -13% pour CNH Agricultural Equipment, -9% pour Agco) le confirment : la reprise n'est toujours pas au rendez-vous. A lire leurs commentaires, les chutes de marché les plus prononcées se situent en Amérique du Sud et surtout au Brésil.

L'Amérique du Nord est aussi en reflux. La zone Asie Pacifique se trouve essentiellement tirée vers le haut grâce à la Chine.

Il apparaît que la région Europe, Moyen-Orient, Afrique (EMEA) s'en sort globalement moins mal. La France ferait même partie des pays où l'activité est correcte. Il suffit pour s'en convaincre de voir les immatriculations de tracteurs au premier trimestre : + 21% en France, -16% en Allemagne, -7% en Italie, -9% au Royaume-Uni, -6% en Espagne. La Pologne, quatrième marché européen en tracteurs en 2015, n'a communiqué qu'une estimation à environ -10% au premier trimestre.

Toujours selon les grands groupes, la situation reste morose à cause du prix des produits agricoles.

► Vient de paraître : Les végétaux, un nouveau pétrole ?

Réussir à remplacer le pétrole par des plantes : de plus en plus de chercheurs à travers le monde valident de nouvelles techniques, des entreprises s'y attellent et des politiques s'en préoccupent. Les défis n'en restent pas moins immenses, qu'ils soient économiques, environnementaux ou sociétaux pour cette branche de la chimie dite « chimie issue du végétal » ou « chimie biosourcée ». L'innovation y est importante et apporte des ruptures technologiques, insoupçonnées encore il y a quelques années.

Si les coûts de ces bioproduits restent élevés, les marchés, encore modestes certes, sont en forte croissance.

Cet ouvrage analyse ces aspects et montre comment les produits végétaux (matière agricole, bois, algues, déchets organiques) peuvent être

En céréales, l'état des stocks mondiaux et les bonnes perspectives de récolte dans l'hémisphère Nord n'affolent pas les courtiers.

Situation identique en lait, avec du stock et une demande inférieure à l'offre.

Pourquoi la France fait-elle figure d'exception ?

La loi Macron y est probablement pour quelque chose, mais son impact reste difficile à quantifier.

Se pose aussi la question de son contrecoup, comme cela s'était produit dans le secteur automobile après la fin de la prime à la casse.

Un coup d'œil sur une carte montre que ce sont les régions spécialisées en élevage (Bretagne, Pays-de-la-Loire) qui marquent le pas, tandis que les régions de polyculture et de grandes cultures montrent un certain dynamisme.

Au chapitre des perspectives, rien ne laisse augurer un retournement significatif de la situation, toujours pour la même raison.

Le prix des produits agricoles n'a aucune raison d'évoluer favorablement.

Rémy Serai

une alternative, tout au moins partielle, à la pétrochimie.

L'auteur, Jean-François Morot-Gaudry, est directeur de recherche honoraire à l'Inra dans le domaine de la biochimie et de la biologie végétale.

Il est également membre de l'Académie d'agriculture de France dont il a été président en 2011.

« La valorisation de la biomasse constitue en France l'un des leviers les plus forts pour contribuer à la réalisation de l'objectif de réduction des gaz à effet de serre et de maîtrise de l'approvisionnement en matière carbonée et énergétique », écrit-il.

Editions Quae, 160 p., 16 euros (10,99 euros en téléchargement pdf).

J.P.B.

Le Compa a réouvert ses portes

Après deux ans de travaux, le Compa a réouvert ses portes le 21 mai. Le musée basé à Chartres (28) qui célèbre son 25e anniversaire propose un parcours rénové et totalement repensé. Une large place est désormais consacrée à l'audiovisuel, au multimédia et à la manipulation. « TractoBrick », un tracteur grandeur nature, reproduction du tracteur Claas Arion 460, fait de près de 800 000 briques Lego, est la nouvelle mascotte du musée. Avant sa fermeture, le Compa accueillait environ 50 000 visiteurs par an.

Les agriculteurs prêts à investir

Dans une étude révélée par Sylvie Bourcier de la société d'études marketing ADQuation, lors de la 10e Convention nationale des agroéquipements, le 8 avril, les 660 agriculteurs interrogés prévoient d'acquérir au cours des cinq prochaines années du matériel (68% d'intentions d'achat). Les bâtiments agricoles et l'achat de terres complètent le podium avec 41 et 39 % de prévisions d'investissement. La location de matériel sera également amenée à se développer. Le tracteur (14%), les remorques (7%) et les outils de travail du sol et de semis (6%) sont les outils que les exploitants sondés se disent prêts à louer.

4800 robots de traites fin 2015

Depuis le début des années 2000, le nombre d'exploitations équipées d'au moins un robot de traite a explosé, pour atteindre environ 4800 fin 2015, vient de révéler l'Institut de l'élevage. Parmi les adhérents au contrôle de performance officiel, le nombre de fermes équipées a été multiplié par 2 depuis 2010 et par 10 depuis 2005. Sans surprise, les départements du grand ouest (l'Ille-et-Vilaine en tête), sont les plus pourvus en robots de traite.

SITMAFGR Liaison est publié par la SITMAFGR

19, rue Jacques Bingen 75017 Paris

www.sitmafgr.com

Tél : 01 42 12 85 90 – Fax : 01 40 54 95 60

Directeur de la publication :

Jean-Claude Chauvin

Rédacteur en chef :

Jean-Baptiste Pambrun

Dépôt légal : mai/juin 2016

« Tous droits de reproduction ou de traduction même partielle réservés »